

PROVINCE DE BRABANT
WALLON
Arrondissement de NIVELLES



Avis

Conformément à l'article L1313-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Collège communal porte à la connaissance du public que :

- **Le budget communal des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2022 a été arrêté en séance du Conseil communal du 14 décembre 2021.**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale d'Ittre, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre, au service des Affaires générales, pendant les heures d'ouverture des bureaux, de 9h à 12h et ce durant 10 jours à partir du 17 décembre 2021.

Ittre, le 17 décembre 2021

Le Directeur général ff,

C. Kuc



Le Bourgmestre,

Ch. Fayt